

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUÉ LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le scrutin de ballottage. — La grève de Marseille. — La protestation pontificale.

Le scrutin de ballottage pour les élections municipales a confirmé la victoire républicaine au premier tour. Paris a donné une majorité de 10 voix aux troupes républicaines sur les nationalistes et l'on annonce que trois élections à l'avantage des réactionnaires, seraient vicieuses, en particulier celle de M. Grébaud, ancien président du Conseil municipal de Paris. En province, Lyon, Saint-Etienne, Brest, Toulon et Dijon ont affirmé la République de la pensée libre et du travail et il n'y a guère que Lille, Marseille et Bordeaux qui aient échappé aux radicaux et socialistes par des minorités insignifiantes. Somme toute, dans toute la France, la poussée démocratique s'accroît et cela est manifesté par le nombre des votants qui progresse à chaque élection.

La grève des officiers de la marine marchande qui dure depuis trois semaines, se continue sans incidents bien graves. Il semble pourtant que le succès de la liste réactionnaire à Marseille a donné aux états-majors plus de confiance dans le succès de leur entreprise; ils déclarent encore hier qu'ils ne regagneraient leurs bords que lorsque les inscrits maritimes auraient accepté toutes les conditions jugées nécessaires par leur assemblée générale. Mais il s'est produit cette semaine un petit fait bien caractéristique des sentiments qui dominent cette corporation. Un vaisseau, l'Étoile (ex Notre-Dame du Salut) en partance pour la Palestine, ne pouvait gagner Jaffa faute d'officiers; comme les passagers se trouvaient être des pèlerins, l'association décida de composer l'état-major de ce navire. Ayant eu connaissance de cette décision, dit le Temps, les inscrits ont déclaré qu'ils n'embarqueraient pas.

La grève continué et ainsi qu'on peut le voir, elle pourrait entrer dans une phase nouvelle.

La visite rendue par le Président de la République française au roi d'Italie dans Rome, pouvait avoir deux résultats: l'un de politique extérieure et purement diplomatique, l'autre de politique intérieure et profondément anticléricale.

Sur la possibilité d'une alliance avec l'Italie, les esprits sont fixés: les deux gouvernements sont certainement entrés, sur ce sujet, dans la voie des négociations et ce qui la prouve c'est la mauvaise humeur de Guillaume II à son retour en Allemagne, exprimée dans le discours de Carlsruhe. Mais ces négociations ne peuvent être qu'à long terme car l'Italie reste engagée dans la Triple-Alliance. Cependant il est incontestable que l'influence conservatrice de l'Allemagne et de l'Autriche officielles sur la politique intérieure de l'Italie a disparu, et c'est un triomphe pour l'esprit occidental.

Sur la marche anticléricale des événements politiques en France, il avait paru que l'attitude discrète du Vatican pendant le voyage, avait pour but d'enrayer les effets. Or voici qu'une circulaire de protestation a été envoyée cette semaine par Pie X à toutes les chancelleries. Et l'on dit cette circulaire si violente en sa forme et en son fond que les mieux disposés à l'égard du Vatican prévoient des conséquences graves pour le maintien des relations entre l'Eglise et l'Etat français. Le Temps a déjà publié son sentiment et jamais peut-être son attitude n'a été aussi anticléricale. Quant à Figaro, il ne peut comprendre les raisons d'agir de Pie X; sans doute, dit-il, il faut qu'un pape soit un saint, mais il faut aussi qu'il soit un « politique ».

A L'ÉTRANGER

La mauvaise humeur de Guillaume. — La guerre Russo-Japonaise.

En Allemagne, la question de l'isolement de l'empire est à l'ordre du jour et c'est l'empereur lui-même qui, à son retour de la Méditerranée, a suscité cette émotion, « maladroitement », disent les hommes d'Etat les mieux qualifiés d'Outre-Rhin. On connaît, en effet, les discours violents et déplacés que Guillaume II a prononcés à Carlsruhe et à Mayence, sur les défaites de la France en 1870. Au fond, cette sortie exprime le dépit du jeune empereur:

1^o De n'avoir pas été reçu en Italie avec l'enthousiasme débordant qui a accueilli M. Loubet et

2^o De voir la France devenir le pivot d'une « amphictyonie » occidentale, prête à développer dans le monde les idées pacifistes.

Or voici que le plus respecté des députés socialistes, M. Bebel, a fait devant le Reichstag silencieux le procès de la politique impériale; il a démontré sans violence que les nations en voulaient à l'Allemagne, de son attitude belliqueuse, de ses armements incessants sur terre et sur mer qui provoquaient chez elles par contre coup, des dépenses purement inutiles. Et le chancelier de Bulow, au lieu de répondre que le gouvernement impérial ne prenait pas du tout ombra-ge des « accords francophiles », a chanté une fois de plus le couplet de la paix armée et peu s'en est fallu que, pareil à notre député Leygues, il ne se soit écrié: « Le fer appelle le fer ». Pour M. Bebel, c'est le socialisme qui amène le peuple allemand au premier rang des nations civilisées, rang qu'elle est en train de perdre.

En Extrême-Orient les Japonais manœuvrent avec activité; ils ont débarqué au nord de la presqu'île du Liao-Tung une seconde armée, et cela avec une précision et un ordre remarquables. On a cru tout d'abord que ces 20,000 hommes avaient pour objectif le blocus de Port-Arthur par terre, blocus qui a bien été effectué pendant 48 heures, mais les dernières nouvelles d'origine russe affirment que la voie ferrée n'est plus obstruée et que les trains circulent régulièrement jusqu'à Kharbin. D'où il faut conclure que la seconde armée japonaise cherchera à rejoindre l'armée du Yalon. Si cette concentration se fait, une grande bataille est à prévoir dans les plaines de la Mandchourie.

L'opinion se préoccupe aussi de la fermeture du goulet de Port-Arthur; la flotte russe est-elle ou n'est-elle pas embouteillée? Les informations contradictoires ne permettent pas de précisions sur la question, en tous cas le coulage d'un transport japonais fait aux environs de Pi-Tsé-Ouo par l'escadre russe sortie de Port-Arthur, semble bien invraisemblable; il est à croire que l'amiral Togo est vigilant et son absence ne s'expliquerait que par le débarquement, quelque part, d'une troisième armée japonaise prête, dit-on, à rejoindre les deux autres.

LE FURETEUR

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

A Port-Arthur

Il résulte des informations reçues par l'état-major général, que les troupes japonaises qui ont débarqué à Pi-Tse-Ouo s'avancent lentement sur Kin-Tcheou, que l'on représente comme la position avancée défendant le Gibraltar russe en Extrême-Orient.

Un faible contingent seulement a été envoyé à Pou-Lan-Tien pour couper la voie ferrée, et c'est l'arrivée de ces troupes à cet endroit qui a donné naissance au bruit que les Japonais débarqueraient à Port-Adams.

Les Russes ont occupé la baie de Sishiao, sur la côte orientale de la péninsule de Liao-Toung en face de Kin-Tcheou, et ils ne paraissent pas avoir l'intention de se retirer plus au Sud; bien au contraire, tout indique

que les Russes se préparent à offrir une résistance acharnée.

La présence du général Fock à Port-Arthur, qui est révélee dans les dépêches officielles, pourrait signifier que la garnison de la forteresse est beaucoup plus nombreuse que les Russes l'ont reconnu. Le général Fock commande en effet la quatrième division des troupes sibériennes, forte de dix mille hommes et si toute sa division se trouve dans la péninsule de Liao-Toung, le général Stoessel disposerait d'au moins trente mille hommes, ce qui rendrait l'investissement de Port-Arthur extrêmement difficile. à moins que les Japonais emploient au moins trois fois ce nombre.

Les bruits relatifs à la destruction des conduites d'eau de Port-Arthur par les Japonais sont dénués de fondement. On fait, en effet, remarquer que la plus grande partie de l'eau employée dans la forteresse est obtenue par la condensation de l'eau de mer. Les Chinois seuls se servent des puits.

La Liberté cléricale

Depuis plusieurs années, tout le monde le sait, les cléricaux sont devenus les plus courageux des libéraux. A travers les siècles ils n'ont partout marqué leur tolérante domination que par le fer et le feu. Qu'importe! dans l'opposition ils se sont opportunément constitués les énergiques défenseurs de toutes les libertés, de toutes nos libertés conquises, malgré eux, contre eux. Encore, il y a quelques semaines, leur chef, M. Piou, président de « l'Action libérale », ne disait-il pas en un discours-programme, prononcé à la veille des élections municipales: « Nous n'avons qu'une égide, celle de la liberté. Nous ne voulons et nous ne demandons qu'une chose, la liberté, rien que la liberté »?

Et dans le Nord, où ils sont tout-puissants, un jésuite du Haut Moret, le R. P. Le Bail, qui s'était déjà signalé au cours de ces dernières années par l'établissement de syndicats jaunes, la création d'un journal des associations ouvrières antirépublicaines, le Petit Jaune, l'organisation de la résistance contre le prolétariat indépendant, vient d'y fonder, avec les subsides, l'aide des usiniers de la région tous cléricaux, un office, « l'Office central », qui dissimulant son véritable but sous le masque mensonger de la charité et de la philanthropie, est une entreprise d'espionnage des ouvriers au profit des patrons. Cette agence Tricoche et Cacolet, d'un genre particulier, assure dans les usines le placement exclusif d'un personnel cléricale et renseigne les patrons sur les opinions politiques de leurs salariés: directeurs, contre-maitres, employés et ouvriers. De sorte que, comme en témoignent une foule de lettres, de nombreux documents publiés par le Progrès du Nord, en dépit de leurs conditions de recrutement, des brevets de cléricisme exigés d'eux pour leur embauchage, des ouvriers d'un insuffisant zèle cléricale s'introduiraient-ils dans une usine, y fussent-ils les plus laborieux, le patron aussitôt prévenu, grâce au parfait service de délateurs de « l'Office central » s'empressera de les renvoyer. Tout ouvrier doit se laisser embriquer dans les patronages dominicaux, les associations catholiques, ou il est voué à mourir de faim ou à abandonner le pays. Ainsi, en moins d'une année, plus de quatre cents familles mises à l'index par l'Office au nom de la liberté du travail, sans doute, ont dû quitter Tourcoing...

Voilà bien, n'est-ce pas, une singulière conception de la liberté? Appliquée par les cléricaux, en une région où ils sont presque les maîtres, n'est-elle pas assez révélatrice de l'étrange régime de liberté qu'ils ménagent à notre pays pour le jour où ils y triompheraient?

Quand donc la France entière, enfin désabusée, le comprendra-t-elle et ne verra-t-elle dans le cléricisme que l'éternel ennemi de la liberté?

GRAVURES EN TAILLE DOUCE

MM. DÉZES et MARMIESSE

Les deux Ajax..... Conseillers municipaux. Ils étaient dans le ventre du cheval de bois!

Ils sont les vainqueurs d'Ilion, comme le héros grec Odyssée (cette vieille ficelle d'Ulysse), le grand Agamemnon et les autres rois de moindre importance, amis et alliés dans la célèbre guerre, vengeance de Ménelas.

Ils sont des 27 rivaux à qui la Belle Hélène a fait de l'oeil, comme on dit à Corinthe, oublieuse, hélas, de celui qu'elle fit un jour... roi de Sparte et qui pleure maintenant ses infortunes.

Nos temps sont plus cruels que les temps héroïques: Ménelas autrefois était le seul... mari de la reine. L'inconstante Hélène fait de nos jours plus d'une victime: le bouillant Achille lui-même partage les désespoirs; son casque a un cimier.

Ils sont plusieurs comme ça: Calchas, le grand prêtre, Calchas l'avait prédit à la foule assemblée au théâtre; inspiré du dieu des Urnes électoraux, il a rendu le fatal oracle. Quel grand augure, malgré sa tenue!

Et Ménelas, Achille, Patrocle sont partis... dans les montagnes de la Crète.

« Va-t-en, mon loulou, Va-t-en n'importe où ».

fredonne la Belle Hélène, tandis qu'elle installe autour du tapis vert les deux Ajax avec les autres, et que

Revoici le roi des rois
Précédant le jeu de l'oie
Dont il va suivre les lois.

« Nous allons jouer à l'oie! — La partie sera calme: Calchas, vous n'en êtes plus; les pièces du pape ne passent pas. — Ni vous, bouillant fils de Péloé: quand on a fait une oie », on met dix minutes... et on attend un autre tour. Qu'Achille donc rentre sous sa tente, et nous laisse la paix.

« Au jeu, au jeu, messieurs! Et gare à l'oie, les deux Ajax!

Les deux Ajax ne se laisseront pas plumer. Ils sont remplis de vaillance... plis de vaillance... plis de vaillance.

Célébres par votre impiété autant que par votre bravoure, vous revivez, les deux Ajax, à une heure où les dieux s'en vont et à une époque où les braves offrent aux coups de l'ennemi leur poitrine et non leur talon.

Fils d'Oïlée, que ta violence sacrilège à la prêtresse de Minerve, aux pieds même de ses autels, te soit légère! Neptune ne t'engloutirait plus pour si peu. — L'accent sonore de ton incrédulité dispersera peut-être les théories sacrées; — nous appelons ça maintenant « demander la suppression des processions ». — Sois à ton gré anti-cléricale, comme on dit aujourd'hui en Argos!

Fils de Télémon, n'épouse point, dans un fatal délire, tes forces contre les vils troupeaux; réserve-les pour de justes combats. A d'autres, s'ils l'envient, l'armure d'Achille, garde-toi de la revêtir. — Te la faut-il pour être invulnérable? — Apollon dirigea la flèche de Paris...!

Rois, la Belle Hélène vous sourit. Soyez-les chevaliers fidèles, les deux Ajax!

« Elle aime à faire cascader, cascader sa vertu? » Veillez sur elle!

« Conseil municipal de la ville de Thèbe. » Nous sommes les gardiens du foyer conjugal.

affirmes vos collègues d'Orphée aux Enfers. A Cahors, c'est vous.

Vous n'avez pas encore parmi nous de personnelle histoire: vos exploits d'autrefois sont un peu oubliés.

Les deux Ajax, qui chantera demain vos nouvelles prouesses?

Sera-ce Homère?... ou Offenbach? RÉMO.

INFORMATIONS

Les élections municipales

Le ministre de l'Intérieur a établi la statistique suivante des résultats des élections municipales dans les chefs-lieux de cantons (chefs-lieux d'arrondissements et de départements exceptés) aux deux tours de scrutin: Nombre de chefs-lieux de canton 2415

Ministériels.....	1475
Antiministériels.....	837
Douteux.....	103
Gains pour les ministériels.....	200
Pertes des ministériels.....	55
Gains nets des ministériels.....	145

La rentrée Parlementaire

C'est mardi prochain que la Chambre reprend ses travaux. Cette pre-

mière séance sera consacrée, suivant l'usage, au règlement de l'ordre du jour. Le gouvernement demandera la fixation au vendredi 20 mai de la discussion des interpellations sur la politique générale et la Chambre acceptera certainement la date proposée.

Au moment où la Chambre est partie en vacances, 43 interpellations restaient à discuter. Depuis, sept autres interpellations ont été annoncées.

Interpellation

On annonce que M. Sembat déposera, à la rentrée, une interpellation sur la protestation du pape contre la visite de M. Loubet à Rome et sur les conséquences que le gouvernement a données à cet acte.

L'accord Franco-Italien

M. Crippa, député, rapporteur du budget des affaires étrangères, après avoir fait des critiques sur la situation faite à l'Italie dans le Somaliland, critiques montrant quelque défiance à l'égard de l'Angleterre, au sujet de la coopération des deux pays contre le mad-mullah, termine son rapport par des appréciations sur la situation politique nouvelle résultant du récent voyage de M. Loubet en Italie.

Voici la conclusion de ce rapport: « La récente visite du président de la République française a été saluée par le peuple italien comme un heureux événement qui resserrait de nouveau les liens de la Péninsule avec une noble nation à laquelle l'Italie est unie par des affinités de race et de traditions séculaires. D'autre part, le dernier accord entre la France et l'Angleterre est un des événements internationaux les plus importants de notre époque. Les relations amicales, le sentiment d'une commune solidarité et le maintien de la paix sont pour les Etats modernes une garantie de sauvegarde de tous leurs intérêts réciproques pour l'avenir ».

La France et le Vatican

L'ambassadeur de France près le Saint-Siège a remis au cardinal secrétaire d'Etat la note par laquelle le gouvernement de la République déclare n'accepter, ni dans le fond ni dans la forme, la protestation pontificale contre le voyage à Rome de M. Loubet. La réception de cette note n'a donné lieu à aucun incident et l'affaire en reste là.

La question du Maroc

Suivant une dépêche de Madrid, du 14 mai, dans les cercles officiels on dément que les négociations entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc soient interrompues. On affirme au contraire qu'elles continuent activement.

D'autre part, le Petit Parisien dit que des pourparlers ont commencé dès le début d'avril, mais il n'y a pas lieu de croire que la solution devra être immédiate.

Les conversations se poursuivent très amicalement entre MM. Delcassé et le marquis Rio Muni, et on ne saurait mettre en doute le résultat final. Suivant le Petit Parisien, une sphère d'action serait, dès à présent, réservée à l'Espagne, sur le littoral, au nord du Maroc, où elle possède déjà plusieurs présides.

L'Éclair dit qu'il est probable que l'accord franco-espagnol concernant le Maroc sera terminé et publié au moment de la rentrée des Cortès, c'est-à-dire le 25 mai.

La Tenue du Soldat

On se préoccupe toujours, dans l'armée, de la question de la couleur des uniformes. L'essai du bleu n'a pas donné de bons résultats. A la dernière revue, on s'est en effet aperçu que, sur le fond vert des arbres, cela ne valait pas mieux que le rouge pour échapper aux regards des ennemis.

On a songé au marron, qui se confond très bien avec la couleur des terres labourées; mais sur la lisière d'un bois, l'effet est désastreux. Voici où l'on en est maintenant:

On ne changera rien à la tenue actuelle du fantassin, en temps de paix, et l'on constituera la tenue de campagne avec une blouse et un pantalon en toile cachou imperméable.

Cette tenue serait revêtue, par les hommes de l'armée active, par-dessus leur uniforme de drap; et par les hommes de la réserve par-dessus leurs vêtements civils.

Mais qui paierait les vêtements civils? Est-ce le réserviste avec le sou que chaque jour lui octroie généreusement le gouvernement?

Petites Nouvelles

Le roi de Suède Oscar II, est arrivé à Aix-les-Bains, mercredi soir.

— La souscription pour les sinistrés de la Martinique atteint le total général de 9.317.466 fr. 87.

— On annonce la mort du grand explorateur anglais Stanley; ses obsèques auront lieu mardi prochain.

— On annonce la mort du célèbre dessinateur d'illustration Daniel Vierge.

— Le fourrier Martin, qui fut inculpé d'espionnage a été cassé de son grade par le conseil de discipline de Cherbourg.

— Un terrible accident s'est produit jeudi, vers midi à Paris au moment de l'atterrissage d'un ballon dans la rue Edouard Robert. Ce ballon s'étant dégonflé, le gaz s'échappait en grande abondance: de nombreux spectateurs assistaient au sauvetage des aéronautes, lorsque tout à coup une formidable explosion se produisit provoquée dit-on par un fumeur.

Plusieurs personnes ont été grièvement blessées, et des commémorations d'incendies éclatèrent.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Jaurès dans l'Humanité:

Mais quand donc la République s'occupera-t-elle de faire pénétrer dans sa magistrature le sens du progrès social? A la Cour de Cassation, au Conseil d'Etat, les hommes mêmes qui sont le plus nettement républicains, et qui sont capables du plus haut courage pour la défense du droit individuel, sont dans l'ordre des questions sociales des réactionnaires inconscients ou forcés.

De La Dépêche au sujet de l'attitude du Pape à l'égard de la France:

Et voici que l'inquiétude, franchissant l'enceinte du Vatican, se répand dans le monde catholique, où l'on commence à ne plus se gêner pour morigéner le Pape. C'est ainsi que Le Figaro, que l'on rangerait difficilement parmi les « iconoclastes » contemporains, a publié ces jours derniers une lettre d'un « catholique », relativement à la protestation de Pie X. Le signataire, tout en espérant qu'elle n'aura pas de suites fâcheuses, reconnaît qu'elle ne contribuera pas « à améliorer les rapports déjà si tendus de la France officielle avec le Vatican ». Il entoure ses remontrances de respectueuses précautions oratoires, mais il malmène le Saint-Père avec un remarquable entrain.

De la Petite Gironde:

Le neutralité donne au citoyen conscience de sa dignité, en lui imposant la nécessité constante de l'effort, en lui inspirant le goût de l'épargne et le souci de la prévoyance. Elle développe au plus haut degré, par un échange constant de services réciproques, le sentiment de la fraternité agissante dans le cadre d'une véritable égalité, et sous les auspices d'une liberté que le progrès des idées tend à affranchir chaque jour davantage des lisières administratives.

MOTS DE LA FIN

« Est-ce vrai maman, que la terre tourne autour du soleil? — Mais oui, mon chéri. — Et bébé, après un moment de profonde réflexion: — Mais quand il n'y a pas de soleil? »

CHRONIQUE LOCALE

Chevaux amenés par des réservistes

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire les autorisant, s'ils le jugent convenable, d'augmenter, à titre d'essai en 1904, le taux de l'indemnité allouée par cheval et par jour aux réservistes qui amèneront leurs chevaux pour les périodes d'exercices.

Cette indemnité, qui est actuellement de 5 francs, pourra être portée jusqu'à 7 francs au maximum.

L'indemnité personnelle allouée aux réservistes, propriétaires de chevaux, pendant les séjours supplémentaires, sera portée de 2 francs à 2 fr. 50 par jour.

Des instructions de détail régissent les indemnités qui pourraient être dues en cas de dépréciation ou de mort des animaux. Dans ce cas, chaque intéressé recevra le paiement des sommes qui seraient reconnues lui être dues, par les soins du conseil d'administration des corps, qui fixeront les indemnités, en se basant sur l'estimation faite au moment de la réception des animaux.

CAHORS

Conseil de Préfecture

Séance du vendredi 13 mai

Hier, le Conseil de Préfecture s'est réuni pour procéder au dépouillement des scrutins de Lherm et de Francoules.

Dépouillement de St-Pierre-de-Liversou (Francoules).

Les protestataires de la liste radicale sont assistés de M. Lacaze avocat, qui prie le conseil de dresser procès-verbal de l'état matériel de l'urne où l'on aperçoit les trous de la planchette infernale aujourd'hui disparue.

Nous parlons plus loin, à la rubrique *Francoules*, du résultat du dépouillement.

Séance du samedi 14 mai

Montdoumerc. — Le Colonel Méric de Bellefon battu le 1^{er} mai avec tous ses acolytes, veut se faire attribuer 2 bulletins et se faire proclamer au bénéfice de l'âge, à la place de M. Veysset, membre de la liste radicale.

M. Lacaze assiste M. Vaysset et soutient la validité des opérations électorales de Montdoumerc.

Le Boulvé. — Une commune gagnée. Les réactionnaires ne sont pas contents et ils protestent. M. de Valon plaide pour les protestataires et veut tirer parti, pour déplacer le chiffre de la majorité, d'erreurs survenues dans le comptage des bulletins.

M. Lacaze plaide pour les élus et s'étonne de voir l'élection attaquée par ceux qui tenaient le bureau.

Lamothe-Fénelon. — La protestation de nos amis de la liste radicale socialiste de Lamothe-Fénelon est soutenue par M. Lacaze. Malheureusement un seul fait paraît démontré.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame Emile Rey, épouse de Monsieur Rey, député de l'arrondissement de Cahors.

Nous prions M. Rey, si douloureusement frappé dans ses plus chères affections, de vouloir bien agréer l'assurance de nos plus sincères et très vives condoléances.

Les obsèques de Madame Rey auront lieu à St-Denis-Catus, dimanche 15 mai à 10 h. 1/2 du matin.

AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

On sait qu'une question grave a été récemment soulevée au lendemain du dernier concours de l'École des Beaux-Arts.

Un membre de l'Institut serait accusé d'avoir usé de manœuvres illicites, à l'effet de favoriser ses élèves en un récent concours.

Ceux-ci, qui ne doivent pas signer leur esquisse du concours, avaient marqué cette esquisse d'un signe conventionnel.

M. Louis Vauxcelles, rédacteur à l'Humanité, s'est rendu au ministère des Beaux-Arts, pour savoir quelle serait la sanction prévue par les règlements contre le ou les auteurs de la fraude, au cas où celle-ci serait établie.

Reçu par M. de Monzie, le distingué chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique, M. Vauxcelles raconte ainsi cette visite :

« Avant de pénétrer jusqu'au sanctuaire du ministre, j'ai frappé à la porte de son chef de cabinet. Je ne sais point de parole plus exquise que le bureau de M. de Monzie vers six heures du soir, au moment de la signature. M. de Monzie n'est jamais fatigué. Toute la journée, il a reçu, souriant et doucement ironique, solliciteurs, journalistes en quête d'informations, fonctionnaires dolents ou aigris, sénateurs du Bloc recommandant une ingénue qui veut les palmes, demandant une construction d'école, une bourse, un déplacement d'instituteur,

tragédien se plaignant de son administrateur, etc... »

A tous il a répondu d'un mot précis, menant de front dix affaires compliquées, s'interrompant pour téléphoner, dictant une note de service, causant droit en avocat déjà célèbre, littérature en Parisien averti, politique en futur député.

Vers six heures, un peu de détente. L'ineffable et solennel Jacquot, huissier du Cabinet, vient d'apporter les feuilles du soir. On bararde, on discute. Apres du jeune chef, en vif argent — qui trouve entre temps le loisir d'écrire de solides articles de revue sur les « garderies » ou le « droit de grève » — Voici groupés les familiers du bureau : son suivant M. d'Ardenne de Tisac, délicat littérateur ; M. Henry Marcel, qui fait retentir le vaste cabinet du tonnerre de sa voix ; l'austère trio des directeurs, M. Bayet, sec, mince dissimulant sous une glaciale distinction sa joie intense d'avoir plaqué la galère du « primaire » pour l'oasis du « supérieur » ; M. Rabier, fougoureux dreyfusard, grand maître des lycées qu'il dirige en artiste un tantinet rêveur ; M. Gasquet, transfuge d'un paisible rectorat provincial ; et, dans l'embrasement d'une fenêtre, des jeunes fumant une cigarette en contemplant les platanes ombreux du parc, M. Jacques Chammié, secrétaire particulier, M. Louis Matte, spirituel attaché, aux jaquettes impeccables.

Je m'assois près de M. de Monzie, et l'interviewe sans pitié. Il me donne aussitôt les explications les plus nettes, les détails les plus circonstanciés, comme s'il ne pensait, depuis le matin, qu'aux fraudes des Beaux-Arts :

« L'anonymat, me dit-il, est la règle générale de tous les concours, rue Bonaparte. La réorganisation de ces concours date de 1900 ; on établit l'anonymat sur la prière des élèves eux-mêmes. Comme chacun des chefs d'atelier en ville » qui font partie du jury, avait une naturelle propension à instituer ceux qui ont suivi ses cours, on inspira l'anonymat pour obvier à cet inconvénient. Mais les malins savent tourner la difficulté ; ils imaginent l'anonymat déguisé, le signe mystérieux symbole de l'entente secrète entre M. X... et ses élèves. « Il paraîtrait, continua M. de Monzie avec un air sceptique, que cela se fait parfois, souvent même. Les esquisses des logistes, notamment ne seraient pas toujours inconnues des professeurs... Trois solutions se présentent : 1^o le maintien du statu quo ; 2^o l'exclusion des chefs d'ateliers officiels, ce qui livrerait l'admission à des artistes de valeur, sans doute, mais d'une indépendance dangereuse pour l'Ecole et ses traditions ; 3^o la suppression de l'anonymat, la discussion publique des titres des candidats, le vote public... »

A quelle mesure le ministre va-t-il s'arrêter ? Je ne le sais pas encore.

M. de Monzie se leva et me mena chez M. Chammié qui, revenu la veille de voyage, voulait bien, toutefois, m'accorder un entretien.

Une idée à suggérer

Cahors qui a plusieurs sujets de s'enorgueillir, est fière à bon droit de son lycée et de ses maîtres : sous l'énergique direction de M. Gazel, la vieille maison est devenue une bonne ruche. Professeurs anciens et nouveaux venus fraternisent dans une même ardeur laborieuse : il ne nous appartient pas de distribuer aux maîtres si distingués et si zélés des éloges que leurs chefs hiérarchiques ne manqueraient pas de leur donner. Mais, il nous plaît de les remercier, au nom du public cadurcien, de l'œuvre d'éducation et de propagande intellectuelle qu'ils poursuivent en dehors même du lycée. Les conférences qui ont été faites par eux à Cahors ou dans les environs ont eu le plus légitime succès : elles laisseront dans l'esprit des auditeurs de durables et bienfaisants souvenirs.

Et c'est précisément l'utilité de ces conférences qui nous suggère une idée dont nous souhaiterions voir la prompte réalisation. Le ministère de l'Instruction publique ne pourrait-il pas favoriser, à l'aide de subventions ou de toute autre manière, la publication de ces conférences afin qu'il demeure tout à la fois le témoin du noble effort accompli et la trace de travaux aussi remarquables que consciencieux ?

Il y a dans l'Université trop de forces perdues, d'initiatives méconnues, trop de valeurs ignorées : un moyen s'offre, en dehors des procédés administratifs, de reconnaître dans le grand nombre des maîtres ceux qui méritent d'être encouragés, élevés à des postes supérieurs. Qu'on prenne un peu de ces crédits parfois employés en de vaines subventions, pour favoriser une libre manifestation de l'activité intellectuelle.

Selon la formule, nous signalons l'idée à qui de droit et qui de droit à un nom.

MARCEL.

REMERCIEMENTS

Les élus radicaux et socialistes adressent aux électeurs les remerciements suivants :

Citoyens, Vous avez complété, dimanche dernier, la magnifique victoire du 1^{er} Mai.

Ce résultat qui, pour nous, ne faisait aucun doute, est dû à l'admirable discipline des électeurs radicaux, radicaux-sociaux et socialistes, et plus particulièrement des travailleurs que rien n'a pu détourner de leur devoir. Merci.

A nous, maintenant, de nous montrer dignes de ce témoignage d'estime et de confiance.

Nous n'y faillirons pas.

Vive la République.

Costes, Mazières, Parazines, Darquier, Gélis, Combarieu, Delpech, Tassart, Delbru, Lacroix, Rouffi, Besse, Carlin, Vincens, Teyssnières, Vinel, Philipon, Duranc, Périé, Combelles, Rassignier, Dézes, Marmiesse.

Revue de la Presse locale

Encore quelques jours, et le calme sera revenu, l'oubli sera fait sur les victoires ou sur les défaites des 1^{er} et 8 mai.

En attendant, nos confrères publient leurs impressions électorales dont quelques-unes sont très drôles et méritent d'être signalées, tout autant que la petite pancarte qui, accrochée au mât planté devant la porte de M. d'Armagnac, porte la suscription : Vive la République !

Le Quercinois fait un portrait des candidats de la liste progressiste suivante :

« Certains se croient propres à la vie politique, et ne sont que des vaniteux, des brouillons, dénués de tout esprit de suite ; ils veulent être quelque chose, briller, et y réussissent par leur bêtise. »

La Défense regrette l'échec lamentable de M. Séguy, mais dit-elle, le délégué de la Patrie Française n'est pas diminué !

L'Alliance affirme que les radicaux n'ont obtenu leurs succès que grâce à 400 employés de tous ordres en résidence à Cahors.

L'Alliance juge les fonctionnaires d'après ses amis, solliciteurs d'emplois, anciens fonctionnaires.

L'Alliance termine un fileux entrêfle par ces mots : « Les progressistes perdent la partie, mais ils tiennent la revanche ! »

Comprenez qui pourra !

Le Réveil est satisfait du résultat.

Nomination

M. Villa, receveur des postes à Cahors, est nommé avec avancement à Carcasonne, en remplacement de M. Massebiau ancien receveur à Cahors.

En applaudissant à l'avancement qu'obtient M. Villa, son départ de Cahors sera très regretté de tous ceux qui ont pu apprécier en lui les excellentes qualités de l'homme et du fonctionnaire bienveillant.

M. Villa est remplacé par M. Gailhac receveur à Condom.

M. Gaillac n'est pas un inconnu pour beaucoup de cadurciens ; il a déjà occupé les fonctions de commis principal des Postes dans notre ville, où il a laissé un excellent souvenir. Nous adressons à M. Gaillac nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Manufactures de l'Etat

M. Dusquet, vérificateur de culture des tabacs à la direction de Lille, est nommé en la même qualité à la direction de Cahors.

Collège de jeunes filles

Le tirage de la tombola de charité, organisée par les élèves du Collège de jeunes filles, aura lieu demain dimanche 15 mai, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, dans une des salles du rez-de-chaussée du Collège.

Banquet maçonnique

Le banquet annuel de la loge le Phare du Quercy, a eu lieu jeudi dernier.

Un grand nombre de délégués des loges de Toulouse, Agen, Montauban, Caussade, Villeneuve, Tulle, Condom, Castelsarrasin, Nîmes, Gap, etc., etc., avaient répondu à l'invitation de la Loge de Cahors.

Le Grand Orient s'était fait représenter par un délégué, membre du Conseil de l'Ordre.

La fête a été très réussie. A l'issue du banquet, une lettre de sympathie a été envoyée à M. Delpech, sénateur de l'Ariège et, l'adresse suivante a été télégraphiée au ministère Combes :

« Les membres de la Loge le Phare » du Quercy et les nombreux délégués des Loges, réunis au banquet solsticial, adressent au F. Combes et à ses collaborateurs leurs félicitations les plus chaleureuses pour l'œuvre réformatrice qu'ils poursuivent envers et contre toutes les mauvaises volontés. »

Conférence de la Mairie

M. Roubaud, le dévoué conservateur du musée nous adresse la note suivante :

M. Roubaud, conservateur du Musée de Cahors fera, jeudi à 8 h. 1/2 du soir à la Mairie, une causerie sur la ville d'Antinoc, sur les fouilles exécutées par M. Gayet depuis 1896 à 1903 et sur les richesses byzantines offertes au Musée de Cahors par Monsieur Bayet, directeur de l'enseignement supérieur et par Monsieur Guimet.

met fondateur du Musée des Religions.

Monsieur Roubaud croit devoir avertir les personnes facilement impressionnables de ne pas venir à sa causerie, car il sera dans l'obligation de montrer des dessins représentant des objets macabres.

Musée

M. Roubaud, conservateur du musée de Cahors, a l'honneur de faire savoir que le musée sera fermé jusqu'à nouvel ordre pour cause de travaux à exécuter et d'installation de nouvelles collections.

Un incident à la procession

Jeudi, au moment où la procession qui se déroulait de la cathédrale à l'hospice, arrivait dans la rue du Lycée, le courrier de Montcuq, pressé par l'heure pour aller à la poste, voulut traverser le cortège.

Un prêtre et quelques personnes saisirent les brides des chevaux : mais quelques citoyens intervinrent et l'incident n'eut pas d'autres conséquences.

Trêve agricole des syndicats du Lot

L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu le mardi 2 mai, au siège social pour la reddition des comptes de l'exercice 1903-1904.

Les sociétaires qui n'y ont point assisté sont invités à se présenter, munis de leurs titres, aux guichets de la Société Générale, où leur sera payé l'intérêt statutaire de 4 0/0.

Le président,

E. DEPEYRE.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 au 14 mai 1904

Naissances

Ithier Léon, rue Labarre, 28. Cayla Jean-François, rue Salvezou, 1. Tocaven Antoinette-Raymonde, rue du Pont-Neuf, 4.

Cambrouse Jean-Louis, rue Jean-Albert, 4. Sor Clémence-Andrée-Gabrielle, boulevard Gambetta, 35.

Aillet Charles-Léon-Marcel, rue du Lycée, 9. Bédou Marie-Annette-Paule-Elise-Camille, boulevard Gambetta, 101.

Publications de mariage

Terrié Henri, cultivateur et Dejean Emilie, couturière.

Lasvenes Antoine, menuisier et Fauché Julie, aubergiste. Mathieu Jean, valet de chambre et Vigeon Rosalie, cuisinière. Faugère Auguste, jardinier et Arnal Rose, fille de service.

Mariage

Rival, François-Camille, restaurant et Bergon, Marie-Anne, cuisinière.

Décès

Baudel Anne, s. p. Vve Foissac, 75 ans, rue Nationale, 3.

Sébal, Françoise, s. p. Vve Lacombe, 81 ans, rue St-James, 18.

Vinet, Victorine, s. p., célibataire, 55 ans, cours de la Chartreuse, maison du Refuge.

Arrondissement de Cahors

Francoules. — Dépouillement.

Vendredi à eu lieu à la Préfecture le dépouillement du scrutin du 1^{er} mai de la commune de Francoules.

Ce dépouillement n'avait pu être fait le 1^{er} mai, par suite d'une manœuvre spéciale, que nous avons indiquée dans ces colonnes et qui a été même sévèrement appréciée par tous les citoyens loyaux.

Le résultat a été écrasant pour la réaction : le dépouillement a donné les résultats suivants : 9 élus républicains radicaux, et 3 ballottages favorables aux républicains.

Le maire a été battu, pitoyablement, et le prochain scrutin sera son écrasement.

En faisant triompher les républicains, les électeurs ont voulu signifier au maire et à ses amis de la commune que le régime des cléricaux est fini et que c'est vers une ère de progrès et de politique franchement réformatrice qu'il faut aller.

C'est donc par les cris sincères de vive la République démocratique, que le résultat de l'élection doit être accueilli.

Protestation. — M. Lafabrie Vincent, candidat sur la liste du maire, qui était qualifiée dans notre journal de « liste réactionnaire », proteste avec indignation contre cette qualification. M. Lafabrie déclare qu'il est un ferme républicain et que personne ne peut dire le contraire. — Dot acte.

Salvezou. — Au sujet des élections.

— A la suite de la rectification que nous avons publiée dans notre numéro de mardi, au sujet de la candidature aux élections municipales de M. de Valon, avocat, notre correspondant de Salvezou nous a adressé une vive protestation contre le démenti que, de très bonne foi, nous lui donnions dans les quelques lignes que nous avions cru devoir ajouter au bas de la lettre de M. de Valon.

Dans sa protestation, notre correspondant déclare que ses renseignements avaient été pris à bonne source et il maintient son information. En outre, il pose plusieurs questions relatives à la candidature de M. de Valon, et notamment à un échange de télégrammes.

L'insertion de la lettre de notre correspondant et ami ne nous paraît pas nécessaire, car d'autre part nous recevons la lettre suivante de M. Baldy, ancien maire de Catus, qui nous en réclame l'insertion dans notre plus prochain numéro, en réponse à la lettre de M. de Valon.

Ne pouvant nous soustraire à cette obligation, nous publions cette lettre :

Catus, le 12 mai 1904,

Monsieur le directeur,

Il m'est impossible de garder plus longtemps le silence en présence des protestations de M. de Valon, au sujet de sa candidature à Salvezou, aux élections du 1^{er} mai.

M. de Valon a nié toute participation à cette élection, la première fois par un télégramme ; la seconde fois par une lettre insérée au Journal du Lot du 11 mai, où il est question de manœuvre tramée.

La vérité est que, M. de Valon, présenté sur le point de savoir s'il voulait autoriser les électeurs de Salvezou à voter sur son nom, me donna son assentiment, sous la réserve qu'il ne ferait aucun acte apparent de candidat.

Il n'y a donc eu ni trame, ni manœuvre incorrecte, mais simplement un fait régulier, qui ne motivait aucune protestation.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments très distingués.

D. E. BALDY.

Castelman. — M. Henras, est nommé greffier de la justice de paix, en remplacement de M. Coustou démissionnaire.

Cazals. — Justice de paix. — M. Valette est nommé greffier de la justice de paix de Cazals, en remplacement de M. Valette, son père, démissionnaire.

Escamps. — Elections municipales. — La journée du 8 mai a été une éclatante victoire républicaine ; la réaction a été battue comme l'on dit, à plate couture. Ce n'est certes pas ce qu'elle espérait, ce qu'elle croyait, durant cette période électorale. M. M. les libéraux, — puisque c'est le titre dont ils se parent — avaient mis tout en œuvre pour recueillir les suffrages : visites, billets doux, gaudoleurs succulents, potius colportés, calomnies, etc., etc.

Tout cela sans doute, leur avait été dicté par la charité chrétienne qu'ils prétendent pratiquer. Mais loin de trouver des électeurs naïfs, ils n'ont rencontré que de zélés républicains prêts à tout pour défendre leur juste cause. Ceux-ci ont montré qu'ils voulaient avoir à leur tête des hommes qui ont fait leurs preuves comme honnêteté et comme impartialité, n'employant pas de faux feints et des manœuvres déloyales. Nos élus républicains marcheront toujours vers un idéal assurant à Escamps la paix et la tranquillité que les cléricaux ont essayé de troubler.

En somme, la réaction, à Escamps, ne peut guère se féliciter du résultat des élections de dimanche.

Cette journée a été un triomphe éclatant pour les républicains, et une leçon sévère pour les cléricaux.

Un groupe de républicains.

Lanzès. — Autour des élections. — Dans le Journal du Lot de mardi 10 mai courant, et sous la rubrique « St-Cernin » a paru un article, au sujet de l'échec subi dans cette commune, par la municipalité sortante.

L'auteur de l'article s'est bien gardé de dire que les élections à St-Cernin, ne se sont pas faites sur un programme politique, mais bien sur une question personnelle, et que l'échec de M. Durand, et de sa liste, n'est dû qu'au déplacement d'un fonctionnaire, qui avait d'ailleurs, dit-on, demandé son changement.

La municipalité actuelle proteste de ses sentiments républicains, tant mieux, elle n'aura qu'à le prouver, lors des élections au Conseil d'arrondissement, au mois de juillet prochain.

Dans l'intérêt du parti républicain, nous croyons qu'il est regrettable de chercher à amoindrir un homme politique du canton, surtout à la veille où il va demander aux électeurs le renouvellement de son mandat de conseiller d'arrondissement.

La bataille finie, il ne doit plus y avoir dans le camp républicain ni vainqueurs ni vaincus ; nous sommes de ceux qui désirent voir renaitre le calme et l'oubli, et éviter ainsi des divisions, toujours préjudiciables et dont la réaction aux aguets, sait si bien profiter. A. D.

St-Martin-de-Vers. — Les élections municipales. — Les élections municipales sont donc terminées, et il paraît qu'un candidat vaincu, du parti rétrograde, n'est pas content du piteux succès obtenu.

La Défense a consacré un très long article, destiné à montrer ce conseiller, comme le seul et unique citoyen capable de diriger la commune : « Il y a 4 ans, dit ce journal, les électeurs divisèrent le conseil municipal en deux camps égaux ». Mais elle a oublié de mentionner que le conseiller en question, avait été élu sur la liste républicaine. Amateur du glorieux titre de maire et voyant le fauteuil municipal lui échapper, il passa dans le camp opposé par pure jalousie ou plutôt par dépit.

Est-ce ainsi que vous entendez l'attachement à une cause que vous devez soutenir ?

M. Louis Pradié fut donc élu maire, et son élection approuvée malgré quelques futilités contestations, par le Conseil de préfecture.

Au Conseil municipal, le conseiller cher à la Défense se distingua par son désir de satisfaire son ambition et celle de quelques amis ; promit au Conseil la cession gratuite d'un terrain destiné à la construction d'un chemin. Appelé par le Conseil à s'exécuter, il posa alors à ce dernier des conditions inacceptables. Mais toute sa gloire ne réside pas dans ce seul fait. Il est encore connu pour ses sentiments de dévouement : Pourrait-il par hasard se dégrader pour venir en aide à ses compatriotes ? Ah ! non, car il faudrait qu'il quitte son travail.

Aussi après avoir été remercié par le Conseil municipal lors de l'élection du maire, il vient de recevoir de ses électeurs la plus précieuse des récompenses : une « veste bien remboursée. »

En terminant, la Défense lance un

petit trait à l'instituteur qui, paraît-il, n'a pas su s'attirer les bonnes grâces de ce personnage. Il critique sa morale, qui est celle de tout bon citoyen, mais il faudrait qu'il ait de bien mauvais sentiments pour égaler ceux des cléricaux. Ce qu'on reproche à l'instituteur, ce sont ses convictions sincèrement républicaines et surtout de ne pas être l'ami de l'homme noir. Que Monsieur l'ex-conseiller municipal sache que l'instituteur vraiment laïque n'a jamais eu la lâcheté de renier sa parole.

Aussi a-t-on essayé plusieurs fois de déloger cet excellent instituteur qui a résisté au vent soulevé contre lui, mais en vain !

En attendant Monsieur l'ex-conseiller bercez-vous dans la douce espérance de voir les élections de St-Martin annulées. Jusque là vous aurez amplement le temps de secouer la poussière de votre veste.

Un prolétaire.

St-Martin-de-Vers. — Monsieur le directeur :

La Dépêche du 13 mai classe le Conseil municipal de notre commune parmi ceux qui sont, en majorité, hostiles au Gouvernement.

C'est une erreur. La section de St-Martin-de-Vers a élu 6 républicains de la liste Pradié, contre 4 réactionnaires de la liste Meulet (section de Pages).

Génévières. — Echo des élections.

— Notre municipalité est entièrement composée d'hommes qui ont à cœur de défendre les intérêts de notre commune.

Au point de vue politique, ce sont tous des républicains, qui marchent sous la direction de notre sympathique maire et conseiller général M. Couderec.

Mais nous tenons à faire remarquer que dans le nombre, nous avons quelques républicains fidèles, qui abandonneraient les ordres de leur parti pour une première leçon en les envoyant siéger au sein de notre assemblée avec une forte diminution de voix qu'ils étaient attribués au moment où ils étaient plus radicaux que M. Combes lui-même.

Une première leçon leur a été donnée et nous nous demandons, que puisque c'est un honneur, d'être soit délégué, soit adjoint, s'il ne serait pas bon de nommer des gens entièrement dévoués à défendre la cause républicaine.

Espérons que la grande majorité de notre conseil comprendra et saura faire son devoir.

Un groupe d'électeurs.</

Malgré les promesses et les menaces, malgré les mensonges et les calomnies, malgré la pression des chefs de la réaction, malgré les manœuvres déloyales de la dernière heure, malgré les efforts de M. le conseiller général, allant de porte en porte, vous demandez d'écarter MM. Daynard et Tourseiller, vous avez affirmé votre indépendance en m'accordant quarante voix de majorité.

Encore une fois merci.
Fier d'être l'élu de vos libres suffrages que rien n'a pu détourner, je vous donne l'assurance que je consacrerai à la défense des intérêts de notre chère commune tout ce qui me reste de volonté, d'activité et d'énergie.

Electeurs, vous m'avez confié un mandat, je saurai, je l'espère, le remplir à la satisfaction de tous.
Comptez sur moi.

Paul TOURSEILLER,
propriétaire à Duravel.

Puy-l'Évêque. — Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira dimanche 15 mai, à 9 heures du matin pour procéder à l'élection du maire et de l'adjoint.

Finances. — M. Bastié-Sigeac, percepteur de Puy-laurent (Larn), est nommé en la même qualité à Puy-l'Évêque en remplacement de M. Jary, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Arrondissement de Figeac

Puybrun. — Adresse de remerciements. — Le Comité adresse aux électeurs républicains de Puybrun les remerciements suivants :

Electeurs,

En accordant vos voix dimanche dernier au candidat radical du Comité, vous avez donné à nos adversaires une leçon et un avertissement pour l'avenir. Une leçon car vous leur avez prouvé que les républicains de Puybrun ne sont pas à vendre, et savent parfois sacrifier à leur foi démocratique, leurs intérêts, menacés par une puissante autocratie capitaliste.

Un avertissement, car vous leur avez montré que malgré la formidable pression exercée par le capital, le parti républicain, solidement organisé, leur oppose des troupes sans cesse plus nombreuses et plus redoutables, et que la victoire finale lui appartient.

Citoyens d'un pays libre, vous vous êtes efforcés, dans la mesure de vos moyens, d'agir en hommes libres, et si quelques-uns parmi vous ont dû, la rage au cœur, se courber sous le joug et voter aux deux tours de scrutin, contrairement à leurs aspirations et à leurs desirs les plus chers, le plus grand nombre, faisant tête à l'orage, ont résisté pour aboutir à la victoire du 8 mai.

Electeurs républicains ! grâce à votre admirable discipline, nos adversaires, ébranlés aujourd'hui, deviendront leur chute prochaine, dont vous serez les agents.

Au nom du parti républicain, au nom du Comité, merci.

Le Comité.

Cornac. — Rectification. — On a pu lire dans la Défense de dimanche dernier : Cornac, liste libérale du maire élu. Les électeurs qui connaissent les sentiments des élus, ont rectifié d'eux-mêmes cette information erronée. C'est liste radicale qu'il faut lire.

Cajarc. — Une étrange. — Dans une feuille que l'on m'adresse de Cajarc, je lis avec stupefaction « une étrange » d'un Révérend Père Vincent quelconque qui, gravement, traite le Journal du Lot de « modérément républicain ».

Je ne sais si je me trompe ; mais ce Révérend Père m'a tout l'air de ne s'être pas servi du microscope dont il parle au cours de son « étrange » pour écrire cette sottise qui ne contiendrait certainement pas dans une moustache.

De « modérément républicain » il n'y aurait pas loin à réactionnaire, et j'en suis sûr que passeront bêtement la main sur l'estomac en apprenant que l'on nous a gratifiés de cette qualification.

Four notre satisfaction personnelle, la collection du Journal du Lot, de même que notre attitude à toutes époques, dans toutes luttes politiques, répondent avantageusement à cette stupidité.

Mais le Révérend Père Vincent aurait eu raison s'il avait écrit : « outrancièrement contre les faux bonshommes ».

C'est l'étrange épistolier qui cumule les fonctions d'imprimeur, de directeur, de géniteur, de conducteur en congé et d'ingénieur, et le pouvait pas.

Cela lui était impossible ; et comme un Révérend Père il a pris le microscope de fantaisie qui rend noir ce qui est blanc, et jaune ce qui est rouge.

Père Loriquet faisait ainsi ; Révérend Père Vincent fait kif kif.

Devons-nous tenir compte davantage de cette étrange ? Cela me paraît inutile ; nous serions obligés de trop amuser la galerie...

Contentons-nous simplement — mettant de côté tout Père et toute étrange — de regretter le succès des réactionnaires à Cajarc, et de regretter surtout que ce soit les auteurs mêmes de ce succès qui veulent dépeindre des sincères, qui ne sont pas exclus, des exécutés de nulle part.

Il est vrai que ce n'est pas une « étrange » du Révérend Père Vincent qui pourrait jamais dépeindre des sincères.

Louis BONNET.

Cajarc. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Rives, élève de l'école laïque de Gaillac, tenue par Mlle Salgues, a été reçue au concours des bourses d'écoles Primaires Supérieures.

Nos félicitations à l'élève et à la dévouée institutrice qu'est Mlle Salgues. Ce succès prouve que nos enfants sont élevés avec la même sollicitude dans les écoles rurales que dans les écoles des villes.

Figeac. — Hygiène et salubrité. — Il y a deux ou trois ans, les habitants de l'avenue Gambetta déposèrent à la mairie une pétition demandant la construction d'un aqueduc partant du pont du

chemin de fer pour aboutir au Célé. Cette pétition reçut, paraît-il, un avis favorable, mais resta néanmoins dans les cartons où elle doit se trouver encore.

Cependant les habitants de ce quartier se plaignent, avec juste raison, de l'indifférence de nos édiles sur cette question qui intéresse au plus haut degré l'hygiène et la salubrité publiques. L'avenue Gambetta qui est la principale artère de notre ville, est depuis longtemps infectée par des émanations provenant du petit aqueduc qui se trouve à côté de la maison Guillard. On se demande, à l'approche des grandes chaleurs, ce qui va résulter de ce fâcheux état de choses.

A qui incomberaient les responsabilités si une épidémie venait à se déclarer ? Mieux vaudrait prévenir que guérir.

Un contribuable.

Lacapelle-Marival. — Pendu. — Ces jours derniers, le nommé Gérard Bord, de Thémines, a été trouvé pendu dans le grenier de sa maison. Bord était depuis quelque temps atteint de faiblesse générale et, ne pouvant se livrer à aucun travail, il résolut d'en finir avec la vie. Sa femme, en rentrant du lavoir, ayant remarqué son absence, se mit à le chercher aidée de quelques voisins ; on le découvrit se balançant entre deux poutres d'une chambre qui n'est pas planchée.

Quand on coupa la corde, en présence des autorités, la mort avait fait son œuvre.

Foire du 9 mai. — La foire du 9 mai qui avait amené à Lacapelle une grande quantité d'étrangers avait une physionomie toute particulière.

Les élections de la veille, le succès républicain obtenu un peu partout et déjà connu, colporté par les habitants des communes de 3 ou 4 cantons voisins, avaient donné aux affaires un élan nouveau. Une hausse sérieuse sur les bœufs d'attelage et les bourrets, sur les porcelets et les hivernaires, en était une marque certaine.

Malgré la hausse des prix les ventes ont été très nombreuses.

Les veaux pour la boucherie valaient de 0 fr. 90 à 1 fr. 05, suivant qualité, le kilo.

Les céréales se maintenaient aux prix ordinaires, de même que les volailles vieilles. Les poulets dits de grain, valaient de 1 fr. à 1 fr. 10 le 1/2 kilo ; les œufs, 0 fr. 50 la douzaine.

On sentait que les cultivateurs un peu émus par les mensonges retentissants des feuilles de sacristies et leurs prophéties de chambardement général, avaient un poids de moins sur la poitrine et nous avons entendu dire à bien des hésitants, que depuis longtemps les affaires n'avaient si bien marché.

Accident mortel. — Mercredi 11 mai, ont eu lieu les obsèques de J. Castanié, propriétaire à Lacapelle-Marival, mort à la suite d'une chute qu'il avait fait quelques jours auparavant en émondant un chêne.

Ce malheureux âgé de 33 ans, laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Aynac. — A Messieurs les réactionnaires. — Messieurs, ce coup-ci vous voilà à l'appogée de vos grandeurs. Par vos manœuvres, vous avez triomphé des républicains.

A nos conseillers démocrates et radicaux, vous avez, grâce aux menées des cléricaux et des nationalistes, des hommes de sacristie et des hoberaux, substitué des gens incapables.

Vous êtes peut-être fiers de vos exploits ; il n'y a pas de quoi, mais les électeurs ont bien mal compris leur devoir en votant pour les ennemis acharnés des institutions républicaines.

Hélas ! la plupart n'étaient pas au courant de ce qui s'est passé jadis, des hauts faits des seigneurs contre les serfs — (c'est-à-dire contre la basse classe à laquelle nous appartenons presque tous dans nos campagnes). — Ils ne connaissent pas l'histoire de la Bastille, cette forteresse qui servait de prison d'Etat avant 1793, et dont tous les châteaux féodaux étaient l'image.

Nos pères qui ont lutté pour renverser cette caste, eux qui ont posé le premier fondement du grand monument de la liberté, avaient bien fait de chasser tous ces potentats, tous ces gens d'église, les auteurs de la St-Barthélemy, de l'Inquisition pour lesquels aucune liberté de conscience ne saurait exister ; il faut croire à leurs dogmes !

Is se disent les défenseurs de la religion, ils sont les premiers à s'en moquer.

Pour célébrer leur victoire, certains personnages du parti cléricale, ont fait circuler le soir même du 1^{er} mai des imprimés dans lesquels ils essayaient de tourner en ridicule l'honorable famille de M. le Maire. Ce factum était insolent, et grossier ; nos adversaires n'ont pas le choix des procédés, pour eux, les grossièretés leur plaisent ; ils sont dans leur élément.

Et nos instituteurs en quoi méritent-ils l'insolence des auteurs de ces ignominies, de ces individus qui se sont attaqués à la vie privée même des femmes, n'ont-ils pas fait leur devoir ? En quoi ont-ils failli ? Allons Messieurs vos injures ne touchent pas juste : elles vous restent pour compte.

Réactionnaires, rappelez-vous que si vous avez vaincu les républicains d'Aynac, vous n'avez pas abattu la République ! soyez modestes dans la victoire.

Rira bien ; qui rira le dernier !

BERLURON.

Latronquière. — Foire. — Notre foire du 10 mai a été excellente pour le commerce. A signaler une grande activité dans les cours pratiqués sur le foirail, où de nombreuses affaires se sont traitées dans chaque catégorie d'animaux.

Vaches pour le travail, de 300 à 370 fr. pièce ; bœufs, de 400 à 450 fr. pièce ; taureaux jeunes, 500 à 600 fr. la paire ; veaux pour la boucherie, de 80 à 85 cent. le kilo ; brebis suitées, de 30 à 40 fr. le couple ; pores de 3 à 4 mois environ, 40 fr. pièce ; plus jeunes, de 20 à 30 fr. pièce ; volaille, 1 fr. 20 le kilo ; œufs, 55 cent. la douzaine ; beurre, 1 fr. 60 le kilo.

Arrondissement de Gourde

Sarracac. — Les élections du 1^{er} mai, malgré toutes les coalitions cléricales, ont donné les résultats suivants :
Liste radicale : 8 élus, 1 douteux ;
Elections du 2^e tour

Radicaux, 2 élus ; Républicain modéré, 1.

En résumé la municipalité n'a pas changé, nous avons 10 républicains partisans du progrès et de la marche en avant, contre 2 modérés, ayant des tendances réactionnaires.

C'est maintenant qu'il faut préparer avec plus d'enthousiasme que jamais les élections au Conseil d'arrondissement.

Le canton de Martel est représenté au sein de cette assemblée par M. G. Laplagne, une lachrye et le bras droit cléricale de M. Lachize. Nous pouvons attester qu'un citoyen bien connu du canton de Martel, pour ses opinions radicales les plus nettes, posera sa candidature contre le cléricale Laplagne ; sous peu, nous ferons connaître son programme, qui ne sera que l'expression la plus vraie de tout son passé.

Anglars-Nozac. — Scrutin du 8 mai. — La section de Nozac a élu 4 conseillers, très jeunes, sans passé politique.

Leur intelligence permet d'espérer que, tout en défendant les intérêts de la section, ils se rallieront franchement à la République.

Souillac. — Conférence publique. — M. Louis-Jean Malvy, conseiller général du canton de Vayrac, fera le dimanche 15 mai, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du théâtre de Souillac, une conférence publique.

Sujet de la conférence :

De l'organisation des Comités.

Gignac. — Echo des élections. — Le 1^{er} mai la liste du comité est sortie victorieuse de la lutte avec 10 candidats radicaux élus ; le succès des deux autres ne laissait aucun doute pour le scrutin de ballottage. Mais grâce à des fautes graves, deux réactionnaires ont été élus. Ils ne voulaient pas affronter une 2^e fois la lutte car ils étaient sûrs que si les radicaux restaient groupés, ils allaient à une défaite.

C'est qu'à la dernière heure, lorsqu'ils ont vu de quel côté se tenait la direction du mouvement, ce n'est que lorsqu'ils virent changer les candidats nommés par le comité, que les réactionnaires ont repris courage, ils ont suivi tous les électeurs, et employé tous les moyens, faisant mille promesses qu'ils savaient ne pouvoir tenir.

Les électeurs radicaux n'ont eu personne pour les conduire à la bataille : tous ceux qui auraient dû travailler pour les candidats radicaux sommeillaient sur leurs propres lauriers, mais ce qui a stupéfié le plus les vrais démocrates c'est de voir des hommes se disant radicaux, qui avaient eux-mêmes, choisi les candidats, au lieu de les soutenir, prêter le chef des cléricaux de la section de St-Bonnet.

Nous reviendrons plus tard sur ce sujet et nous ne craignons pas de démasquer ceux qui ont manqué de discipline et qui par orgueil et ambition ont été la cause du succès des cléricaux.

ZOLE.

Chronique agricole

Soins à donner à l'eau servant de boisson aux hommes et aux animaux

On signale actuellement dans les villes et à la campagne de nombreuses épidémies, entraînant une forte mortalité humaine et animale, provenant de l'absorption d'eaux malsaines. Aussi nous paraît-il opportun de consacrer, surtout au point de vue rural, une étude à cette question d'une si grande importance hygiénique.

L'Etat commença d'ailleurs à s'en préoccuper sérieusement. On sait, en effet, qu'un prélèvement de 0,5 p. 100 sur les fonds du pari mutuel a été voté l'an dernier, permettant de mettre cette année-ci, à la disposition du ministère de l'Agriculture, un crédit de 1 million 500,000 francs, destiné à l'exécution de travaux d'assainissement et de canalisation pour l'adduction d'eau potable dans les communes pauvres condamnées, jusqu'ici, à boire des eaux de puits, de mares, etc. souillées pour des causes multiples.

Un second prélèvement de 0,5 p. 100 a été voté récemment, dont le but est également d'effectuer des travaux d'hygiène et de salubrité dans les agglomérations rurales. Ce crédit spécial du ministère de l'Agriculture va donc se trouver porté à plus de 3,000,000 francs, par suite des recettes tous les ans grandissantes du pari mutuel.

Il nous a paru nécessaire de rappeler ce fait aux agriculteurs, dès le début de cette étude, afin que les différentes communes intéressées n'oublient pas de réclamer le plus tôt possible la part de crédit qui leur est due, et que les fonds en question n'aient pas le temps d'être distraits de leur véritable but, comme cela semble se produire pour ceux destinés au Crédit agricole.

Rappelons aussi que l'eau contenant plus de 2 centigrammes de matières organiques par litre, devient dangereuse. Il n'est même pas nécessaire parfois que cette proportion soit atteinte, car, bien des cas de diarrhée, de dysenterie proviennent uniquement de macération de matières organiques dans l'eau alimentaire.

Bien souvent on reconnaît que de graves accidents de cette nature sont dus à l'enfouissement de cadavres ou à la présence de latrines, à proximité des sources et des puits ; dans ce cas, ce ne sont pas les microbes de la putréfaction qui agissent directement, ce sont les toxines et les produits de l'oxydation des matières organiques qui occasionnent les empoisonnements.

Les parasites sont nombreux dans certaines eaux ; ils s'y trouvent en général à l'état d'œufs ou de larves, attendant que le moment d'être absorbés par l'homme et les animaux, pour terminer le cycle de leur développement. Tels sont : les protozoaires (*Amœba coli*, *Ercomonas hominis*) qui, d'après certains savants, entraînent la dysenterie ; les ascarides, les strongles, occasionnant la cachexie aqueuse et la bronchite vermineuse du bétail ; les oxyures, les œufs de ténia, les larves de botriocéphale, le distome hépatique ou douve du foie (*Distoma hepaticum*) ; la *Bitharzia haematobia*, qui cause l'hématurie d'Egypte ; l'*Pankylostome (Uncinaria duodenalis)* engendrant la chlorose de l'homme et le saignement de nez épidémique des chiens, etc.

Nous ne signalerons même pas les microbes trop connus des maladies infectieuses, de la fièvre typhoïde, de l'entérite, etc., et nous ne parlerons pas des eaux rendues malsaines par suite des sels vénéneux que certaines d'entre elles contiennent en dissolution.

En attendant que toutes les communes pauvres de France aient obtenu du ministère de l'Agriculture les subventions nécessaires pour faire effectuer les travaux qui leur permettront d'avoir de l'eau réellement potable, nous allons leur donner quelques conseils pratiques sur les travaux momentanés qu'elles peuvent effectuer elles-mêmes, sans grands frais et qui auront pour résultat de diminuer, dans une très grande mesure, les risques d'épidémies causées par l'absorption d'eaux malsaines.

Les mares sont le plus souvent des foyers d'infection, et cependant, dans un grand nombre de villages, c'est encore là que va s'abreuver le bétail, qu'on puise l'eau pour faire certaines boissons. Quand les mares ont une assez grande surface, les moyens les plus simples de les assainir consistent : à y faire croître des plantes aquatiques (*masette*, *paturin aquatique*, *jonc fleuri*, etc.) ; à y mettre du poisson, des canards et des oies, qui absorberont les animaux, principalement la cause de la fermentation putride : on devra, en outre, empêcher les écoulements d'eaux malpropres de parvenir jusqu'aux mares ; celles-ci seront complètement nettoyées les plus souvent possible ; on devra en moucher le fond avec du gravier, des cailloux et quelques pierres ; enfin, durant les grandes chaleurs, on y répandra des morceaux de charbon de bois et plusieurs kilos de noir animal, qui contribueront à la clarification de l'eau. D'ailleurs, que les mares soient grandes ou petites, pour leur conserver la fraîcheur en été on devra les abriter d'un léger rideau d'arbre.

Quand les mares ont une surface peu étendue, il est à conseiller d'y établir un appareil spécial de filtration de l'eau. Le plus simple et le moins coûteux, appelé *tonneau-filtre* se construit de la façon suivante :

On prend un tonneau de 700 à 800 litres défoncé d'un côté, qu'on charbonne intérieurement et dont l'autre fond a été percé de plusieurs rangées de trous.

On couvra alors ce fond d'une bonne étoffe de laine blanche, et, par-dessus, on établit successivement : une première couche d'environ 5 centimètres de grès pilé ou de sable de rivière ; une deuxième couche de charbon de bois grossièrement concassé et de grès pilé très fin et lavé, qu'on comprime fortement ; enfin, une troisième couche de grès pilé et de sable fin, d'environ 5 centimètres d'épaisseur.

On recouvre ensuite le tout d'un plateau de bois percé de trous et garni, à sa partie supérieure, d'une étoffe semblable à celle du fond : ce plateau doit entrer de force et être luté autour du tonneau.

Cet appareil, si facile à construire et si économique, est alors placé (dans la partie la plus profonde de la mare) sur un trépied en bois ou en fer, assez élevé pour empêcher que la vase ne pénètre dans le tonneau-filtre. Une simple petite pompe permet alors de puiser dans celui-ci de l'eau claire et saine au fur et à mesure des besoins.

Ajoutons que si l'on prend, en outre, la précaution de recouvrir extérieurement le tonneau d'une première couche de minium et qu'on passe sur celle-ci différentes autres couches de l'un des nombreux vernis antiseptiques qu'on trouve dans le commerce, on peut conserver cet appareil en bon état pendant de longues années. Cependant, il est à conseiller de renouveler tous les six mois, au moins tous les ans, les matières filtrantes du tonneau-filtre.

Camille PASBT.

Bibliographie

Une Jeanne d'Arc russe

La lutte sanglante qui se poursuit en Extrême-Orient, a déjà donné lieu à bien des traits d'héroïsme.

Une Jeanne slave, Sonia Gorodine, aimée d'un officier de marine français, a défendu, au péril de sa vie, des papiers secrets dont les Japonais avaient intérêt à s'emparer. C'est l'héroïne du nouveau roman de Pierre Maël « Blanche contre Jaunes », dont le premier chapitre paraît dans les « Lectures de la Semaine » du 21 mai (prix exceptionnel de ce numéro : 5 cent.)

Demandez partout ce numéro et les suivants avec articles inédits de Jean Aicard, Gaston Bonnier, de Ste-Croix, Gustave Toudouze, Georges d'Esparsac, Frémine, Sienkiewicz, etc... Tout peut être l'un par tous.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1016, du 14 mai 1904.

Emile Duclaux, par Henri de Parville. — L'énergie du radium, par A. Breydel. — Plantes utiles coloniales, par Ernest Liotard. — Les torpilles, par H. Noalhat. — Le record des ascensions et la plus haute montagne du monde par E.-A. Martel. — La lutte contre les moustiques à l'école, par P. de M. — Les jardins dans les murailles, par Henry Correvon. — Le baume de chien, par Léon Davyrea. — Les poissons qui parlent, par Henri Coupin. — La consommation des eaux gazeuses, par le Dr A. Cartaz. — Projections stéréoscopiques, par G. Mareschal. — Procédé nouveau pour décoder la cécité ou autres sels de plomb dans une peinture, par J. Girard. — Chronique. — Académies des sciences ; séances du 9 mai 1904, par Ch. de Villedeuil. — Une mule féconde, par Paviot.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1641^e livraison (14 Mai 1904).

Le sang des Mordrey, par M^{me} Chéron de la Bruyère. — La Mandehourie, par Louis Rousselet. — Emaux cloisonnés par P. de M. — La vengeance d'Amara, par B.-A. Jeanroy. — Les maisons de Paris. — Torpilles dormantes et torpilles mouillées, par H. Norval.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et C^e, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°
PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o quatre pages de plus. 2^o Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisseries, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons DÉCROUÉS sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE

Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de
PORFÈVRE CHRISTOFLE

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS. PARIS 1900
ALCOOL
de
MENTHE RIGOLÉS
de

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Goutte, Rhume, Toux, Estomac, Indigestion, Choléra
EXCELLENT pour les DENTS et TOILETTES
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RIGOLÉS

Écrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent S, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph.
maxima minima au niv. de la mer Temps

13 Vend + 26 + 10.5 771 Beau
14 Sam + 23 + 12.5 770.5 Beau

Allitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Tempa probable : Beau.
D^r H^r RBEAU

Le retour d'Age

L'Elixir de Virginie qui guérit les Varices, le plébélite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Taucherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Eviter les Contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
Exiger le véritable Nom

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique.
CAHORS, Bd Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS
contre les Pellicules et la chute des Cheveux. — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Bulletin Financier

Les allures du marché se sont sensiblement modifiées, elles sont aujourd'hui bien plus satisfaisantes.

Les demandes ont été très suivies sur l'ensemble des valeurs et nous avons à constater des plus values à peu près générales.

Le 3 p. 100 a passé de 93,60 à 96,85. Les Sociétés de Crédit n'ont donné lieu qu'à peu d'échanges.

Le Crédit Lyonnais à 1.100 fr. en hausse de 6 fr. à seul été coté à terme. La reprise est très sensible sur nos chemins ; le Lyon en hausse de 18 fr. clôture à 1318 ; le Nord a monté de 20 fr. à 1745 et l'Or

